



Les dangers du biberon: 4000 bébés en meurent chaque jour



Des scènes comme celles-là se répètent par milliers chaque jour, dans le monde entier. Alors qu'une famille riche peut, rapidement faire appel au médecin ou amener d'urgence le bébé malade à l'hôpital, les familles pauvres, surtout en milieu rural, ont rarement accès aux soins de santé, ce qui a des conséquences tragiques.

La responsabilité particulière du personnel de santé

Le **personnel de santé** a une responsabilité particulière dans le succès ou l'échec du Code international. Il est souvent la cible de la promotion commerciale. Les **fabricants utilisent les services de santé** comme créneau idéal pour encourager l'utilisation de leurs produits. La promotion commerciale auprès du personnel et des services de santé donne aux fabricants un accès à une profession spécialisée qui jouit d'une autorité et d'une influence directe sur les mères.

C'est pourquoi deux articles du Code international traitent spécifiquement de l'utilisation des services de soins de santé à des fins promotionnelles et du rôle que doit jouer le personnel de santé. Celui-ci n'a pas besoin d'attendre que le Code international soit transposé dans la législation nationale pour agir. Il peut le faire dès maintenant. Chaque agent de santé peut transformer son service en institution amie des bébés, en y éliminant toute promotion pour des produits d'alimentation artificielle.

L'historique du Code international

- 1939** Le Dr Cecily Williams prononce, à Singapour, un discours sur "Le lait et l'assassinat". Elle y déclare que "la publicité malicieuse pour l'alimentation au biberon doit être considérée comme meurtre".
- 1968** Le Dr Derrick Jelliffe, en Jamaïque, crée l'expression "malnutrition commerciogénique" pour décrire l'impact des pratiques de commercialisation sur la santé des nourrissons.
- 1973** La revue anglaise "New Internationalist" publie un article sur "La tragédie des aliments pour nourrissons" et propose une campagne pour mettre fin à la promotion commerciale.
- 1976** Un tribunal suisse avertit la firme Nestlé qu'elle doit changer ses pratiques de commercialisation. Le boycott contre Nestlé commence en 1977.
- 1978** Bristol Myers règle un procès hors tribunaux, en acceptant de cesser toute publicité directe. Le sénateur Edward Kennedy préside au Sénat américain



des audiences publiques sur le problème de la commercialisation des laits pour nourrissons.

- 1979** Une réunion internationale sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, organisée par l'OMS et l'UNICEF à Genève, recommande l'adoption d'un code international de commercialisation.
- 1981** Le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel est adopté à l'Assemblée mondiale de la santé, par 118 voix contre 1, celle des Etats Unis.
- 1984** L'Assemblée mondiale de la santé adopte une résolution alertant contre les risques de l'utilisation précoce des farines et autres aliments.
- 1986** Une résolution de l'OMS interdit les dons et les ventes à bas prix de substituts du lait maternel aux hôpitaux.
- 1988** Les fabricants continuent à faire des dons de substituts du lait maternel. En guise de protestation, de nouveaux boycotts sont lancés dans divers pays.
- 1990** La Déclaration d'Innocenti exhorte tous les pays à appliquer le Code dans son intégralité d'ici 1995.
- 1992** L'initiative "Hôpitaux amis des bébés" devient un mouvement mondial. Une des dix mesures pour devenir un hôpital "ami des bébés" consiste à refuser les dons de lait.
- 1994** Les dons de substituts du lait maternel doivent cesser dans tous les pays, aux termes d'un accord entre l'UNICEF et les fabricants.